

Prescriptions légales et règlements

Les produits GUMMIVOGT sont-ils conformes à la directive RoHS ?

GUMMIVOGT contrôle la conformité de tous ses fournisseurs de matières premières à la directive RoHS selon le règlement de l'UE dans la version actuelle.

Les produits de GUMMIVOGT sont-ils conformes à la directive RoHS chinoise ?

GUMMIVOGT contrôle tous ses fournisseurs de matières premières quant au respect de la directive RoHS chinoise conformément au règlement dans sa version en vigueur.

Les produits GUMMIVOGT sont-ils conformes à la directive REACH ?

Nous sommes en dialogue permanent avec nos fournisseurs et vérifions le respect des prescriptions de la directive (CE) REACH n° 1907/2006.

La directive 2000/53/CE du Parlement européen (directive relative aux anciens véhicules, IMDS et GADSL) est-elle prise en considération ?

Les matériaux utilisés dans nos produits sont communiqués, archivés et gérés dans le système IMDS (International Material Data System). Les constructeurs automobiles et leurs fournisseurs peuvent ainsi remplir leurs obligations découlant des normes, standards, lois et règlements nationaux et internationaux. Les données IMDS sont fournies dans le cadre du rapport d'essai du premier échantillon ou du rapport PSW (Part Submission Warrant).

POP

Conformément au règlement POP (2019/1021), les mélanges que nous achetons ne contiennent pas de PFOA.

SCIP database (Waste Framework Directive) - Regulation (EC) No. 1907/2006 (REACH Regulation), information requirements according to Art. 33

We currently do not process any declarable substances from which declarable waste could arise. In the event of a change, the information will of course be passed on in accordance with Regulation (EC) No. 1907/2006 (REACH regulation), information obligations according to Article 33 of the Waste Framework Directive.

TSCA

Our products comply with the requirements of the US Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 6 (h)



Comment GUMMIVOGT se protège-t-il contre l'utilisation de minerais de conflit ?

Dans ce contexte, GUMMIVOGT tient compte à la fois des dispositions de la loi Dodd-Frank de réforme de Wall Street et de protection du consommateur (loi Dodd-Frank) et du règlement de l'UE sur les minerais de conflit (règlement UE 2017/821). Les entreprises doivent, conformément à ces dispositions, déterminer le pays d'origine de certains minerais utilisés (notamment : étain, tungstène, tantale, or). Les entreprises s'engagent en outre à revoir leurs chaînes d'approvisionnement à cet égard. Si les minerais proviennent de la République démocratique du Congo (RDC) ou d'autres zones de conflit similaires, les entreprises ou leurs fournisseurs doivent démontrer, dans le cadre de leur devoir de diligence, si les métaux ont été exploités de manière responsable. Il s'agit notamment de prévenir le travail des enfants et le travail forcé, la destruction de l'environnement et l'extraction de métaux par des groupes armés.

Mica / Mica

Mica are platelet-shaped minerals that are characterized by their special luster. This is why they are used, among other things, in the coatings industry for special gloss effects. They are not processed in the rubber sector.

California Proposition 65

California Proposition 65 is a special drinking water standard for the USA only, which is updated irregularly. This standard is not followed by our compound suppliers and therefore cannot be confirmed.

LABS-free / Silicone-free

We do not purchase compounds containing paint wetting impairment substances (LABS). The rubber compounds used do not contain any silicone-containing or fluorine-containing substances as recipe components (silicone content < 0.1 %).

2022-10-06

